

L'emploi peu qualifié en Île-de-France

2. Localisation et spécificités locales

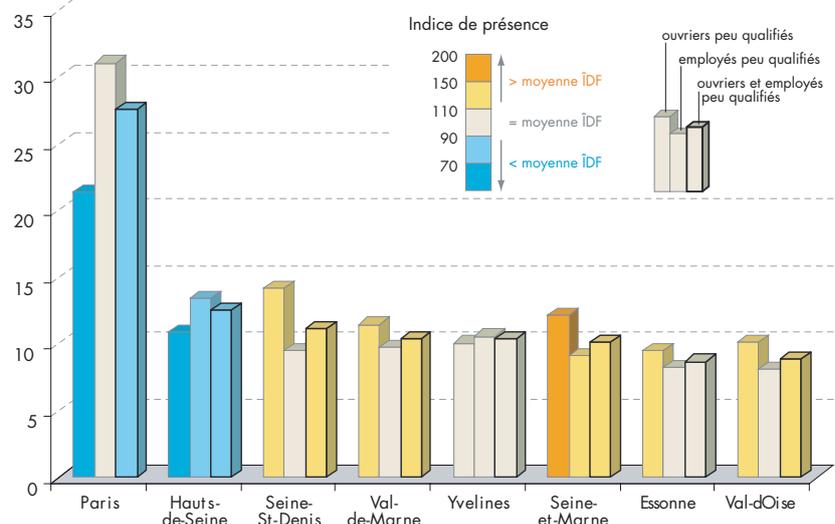
Pour les 900 000 emplois peu qualifiés que compte l'Île-de-France, le cœur de l'agglomération, notamment Paris, reste le principal lieu d'emploi. Néanmoins, l'emploi peu qualifié est sous-représenté, en proportion, dans l'emploi de ce territoire, alors qu'il est surreprésenté dans les départements de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. La localisation par fonctions de l'emploi peu qualifié (nettoyage/entretien/sécurité, services de proximité, fabrication...) est liée au profil économique général des différents territoires franciliens.

Un emploi qui n'aurait plus sa place dans le système économique métropolitain ?

Dans les années 1990, la zone économique centrale perd des emplois d'ouvriers peu qualifiés et en gagne peu sur les postes d'employés peu qualifiés. Paris et les Hauts-de-Seine accusent les plus fortes pertes d'ouvriers peu qualifiés (respectivement - 31 500 et - 16 500), soit plus de 30 % de leurs effectifs ouvriers peu qualifiés, suivis du département du Val-de-Marne. Cependant, Paris et les Hauts-de-Seine restent les principaux lieux d'emplois des employés et ouvriers peu qualifiés, en volume, quelle que soit la fonction occupée. Paris rassemble 21 % des ouvriers peu qualifiés et 32 % des employés peu qualifiés. La concentration des emplois peu qualifiés dans la zone économique centrale est évidemment moins marquée que celle des catégories très qualifiées et leur part dans l'emploi total est plus faible, particulièrement dans le cœur ouest de l'agglomération.

Répartition de l'emploi peu qualifié et indice de présence par département

Part du département dans l'emploi IDF (en %)



Source : Insee, recensement général de la population de 1990 et 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

Emplois d'ouvriers et d'employés peu qualifiés

	Effectifs 1999	Variation 1990-1999	
		en effectifs	en %
Paris	245 484	- 25 310	- 9,3
Hauts-de-Seine	112 104	- 2 679	- 2,3
Seine-St-Denis	99 936	2 995	3,1
Val-de-Marne	92 974	- 2 100	- 2,2
Yvelines	92 555	5 118	5,9
Seine-et-Marne	90 974	11 229	14,1
Essonne	77 658	7 221	10,3
Val-d'Oise	79 122	11 656	17,3
Île-de-France	890 807	8 130	0,9

Source : Insee, recensement général de la population de 1990 et 1999 (exploitation complémentaire), actifs occupés au lieu de travail

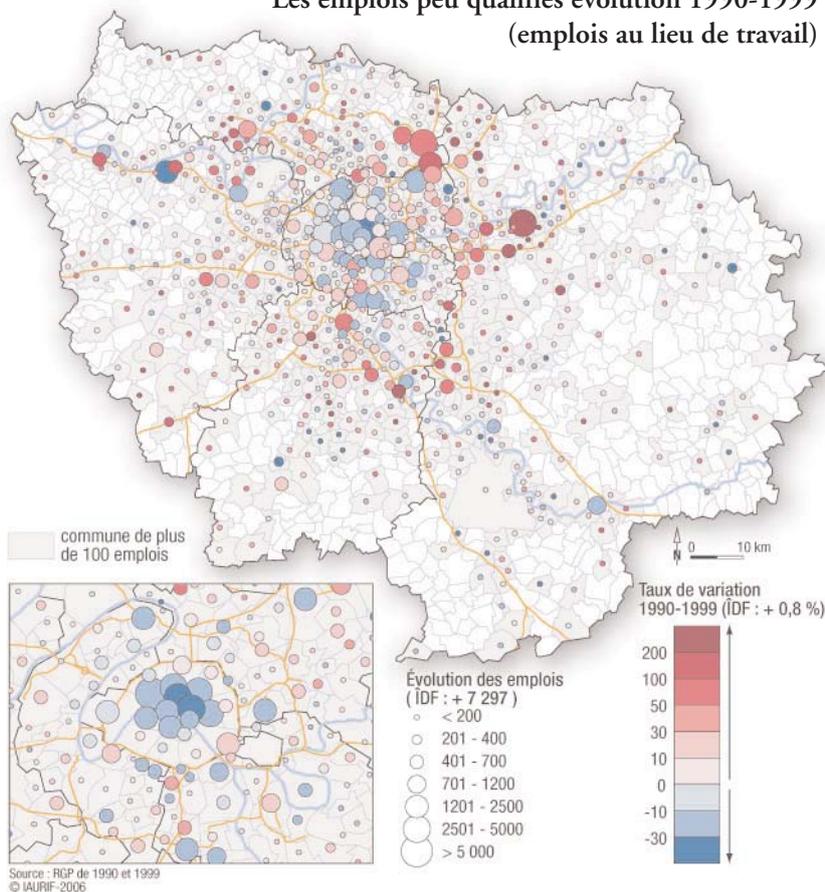
La typologie de communes utilisée prend en compte le poids des différentes catégories professionnelles et la spécialisation fonctionnelle des emplois peu qualifiés. Elle apporte des précisions sur les tendances de localisation de l'emploi peu qualifié en Île-de-France :

- La géographie des emplois peu qualifiés est opposée à celle des cadres. Plus les emplois peu qualifiés sont bien implantés dans une commune, moins les cadres sont présents dans l'emploi et inversement.
- Le poids des catégories sociales autres que les cadres dans l'emploi de la

L'emploi peu qualifié en Île-de-France

2. Localisation et spécificités locales

Les emplois peu qualifiés évolution 1990-1999 (emplois au lieu de travail)



emplois peu qualifiés et croissance des effectifs d'emploi peu qualifié (+ 3 %).

Des communes ouvrières remplacées par des communes «d'employés» ?

Avec les grandes vagues de désindustrialisation, l'emploi ouvrier s'est considérablement réduit en Île-de-France. Les ouvriers peu qualifiés ont une localisation plus dispersée que celle des autres catégories : la moitié est localisée sur les 69 communes les plus importantes en effectifs, au lieu de 49 communes pour les employés peu qualifiés et 24 communes pour les cadres.

Les employés peu qualifiés ont une localisation plus proche de celle de la masse des emplois, tandis que la géographie des ouvriers est moins dépendante de la localisation globale des emplois et des habitants. Ils marquent plus l'emploi territorial, souvent en liaison avec la présence de sites logistiques, de production industrielle ou l'héritage d'un passé industriel. Certaines communes comme Gennevilliers, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Orly⁽¹⁾ ou Pantin, Rungis, Poissy, Saint-Ouen-l'Aumône ont à la fois des volumes d'emplois et des indices de présence élevés. Cependant, les fonctions présentes ne sont plus comme autrefois des fonctions de fabrication. Celles-ci tendent à disparaître au profit de fonctions de nettoyage, d'entretien, de mobilité des biens...

commune est peu corrélé à la présence d'une main-d'œuvre peu qualifiée. Ce constat est surtout valable pour les employés peu qualifiés, car la localisation des ouvriers peu qualifiés est positivement liée à celle des ouvriers qualifiés.

- Le poids des professions intermédiaires est stable, quel que soit le profil économique des communes.

La grande couronne, dernier bastion des emplois peu qualifiés ?

Durant les années 1990, le volume d'emplois peu qualifiés reste stable (+ 1 %, soit 8 000 emplois supplémentaires) dans un contexte de stagnation de l'emploi régional. Mais, der-

rière ces évolutions globales, les professions connaissent des situations contrastées : les ouvriers peu qualifiés perdent des emplois, tandis que les employés peu qualifiés en gagnent (respectivement - 80 000 emplois et + 90 000 emplois). Dans ce contexte, seules quelques communes de grande couronne ont connu une croissance des emplois d'ouvriers peu qualifiés. Les départements de grande couronne ont aussi les plus forts taux de croissance d'employés peu qualifiés (de 46 % en Seine-et-Marne, de 28 % à 36 % dans les trois autres départements).

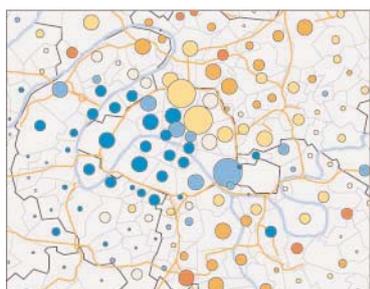
Au final, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne ont les plus fortes croissances globales d'emplois peu qualifiés et ceux-ci sont également surreprésentés au sein du système productif. En petite couronne, la Seine-Saint-Denis se rapproche de ce profil : surreprésentation des

(1) Entre 2 000 et 3 000 emplois ouvriers peu qualifiés, des indices de présence supérieurs à 180.

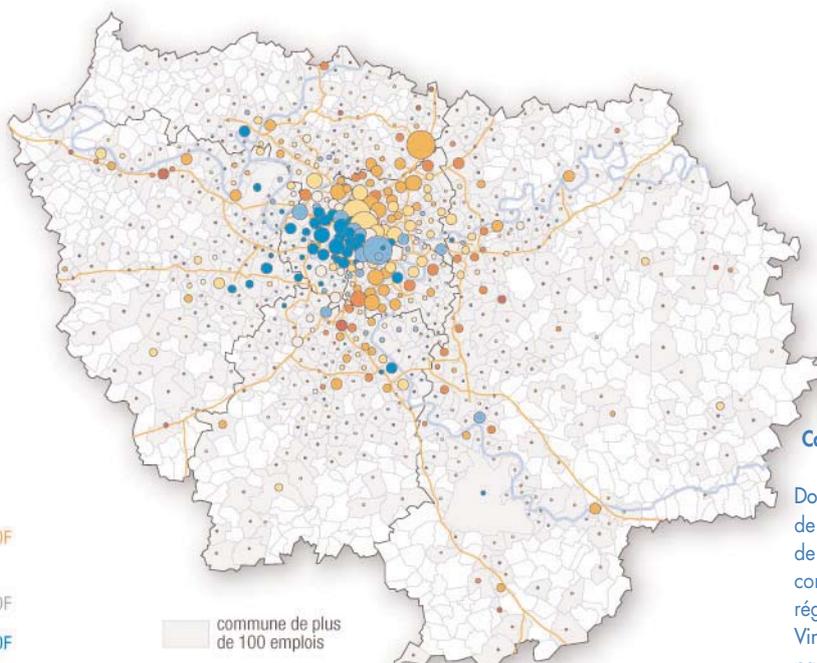
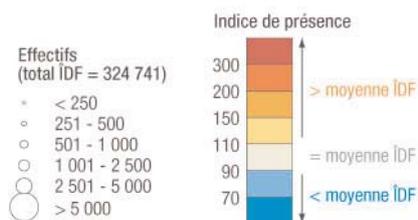
L'emploi peu qualifié en Île-de-France

2. Localisation et spécificités locales

Les ouvriers peu qualifiés (emplois au lieu de travail)



Source : RGP de 1999
© IAURIF-2006



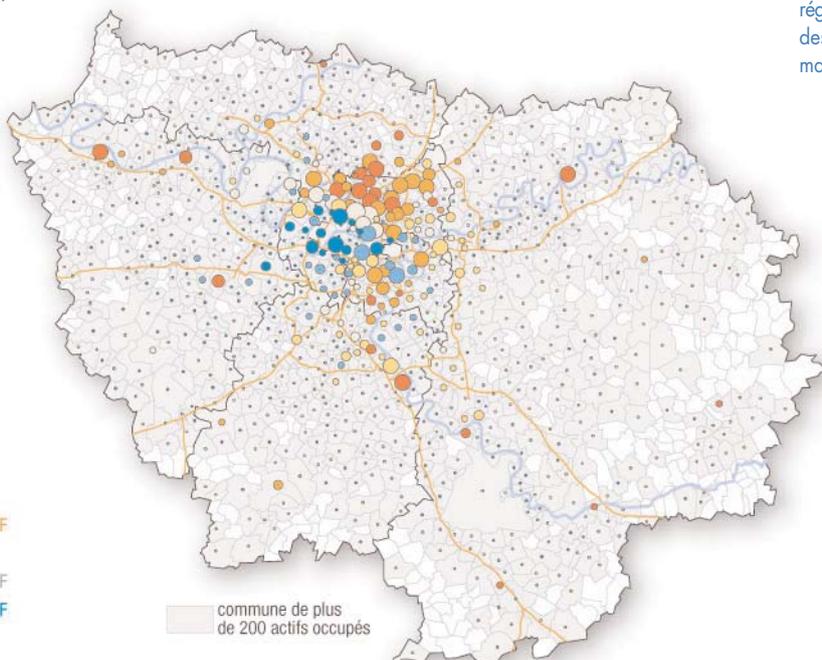
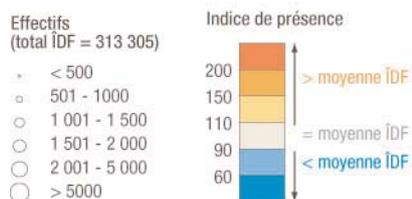
Cartographie

Données : la cartographie de travail porte sur une sélection de 100 emplois ouvriers et les communes totalisent environ 325 000 emplois régionaux. Vingt cartes sont publiées (par fonctions, par secteurs d'activité, par secteur géographique, typologie).
Indice de présence : part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total de la commune. Un indice égal à 100 signifie que la commune est représentée par sa part régionale. Plus l'indice de présence est élevé, plus les emplois peu qualifiés sont marqués.

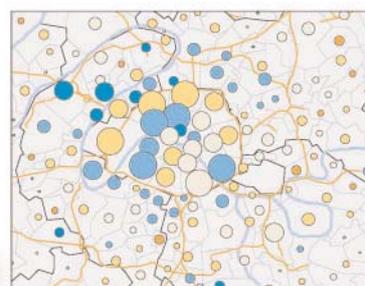
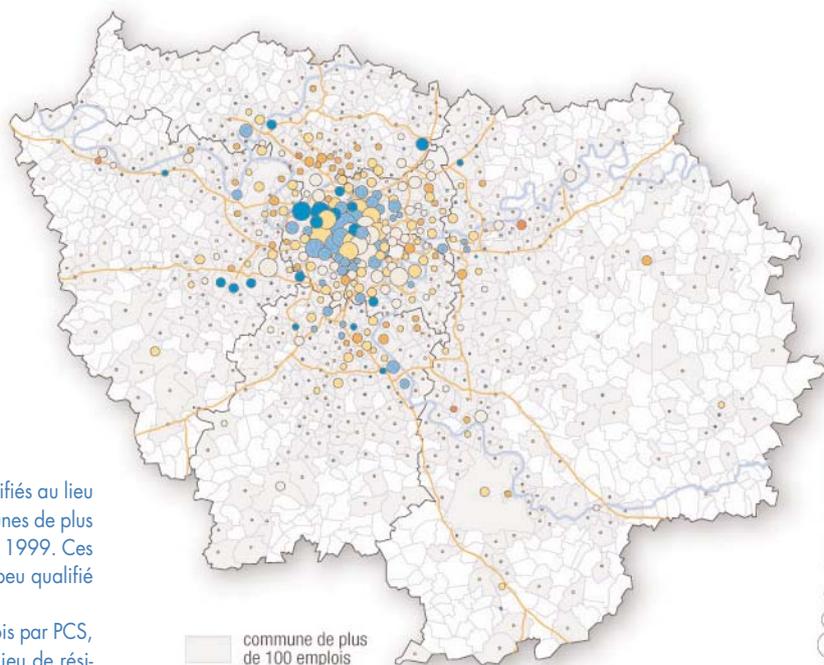
Les ouvriers peu qualifiés (actifs occupés au lieu de résidence)



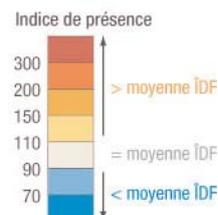
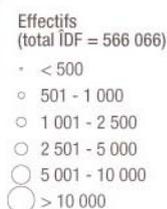
Source : RGP de 1999
© IAURIF-2006



Les employés peu qualifiés (emplois au lieu de travail)



Source : RGP de 1999
© IAURIF-2006

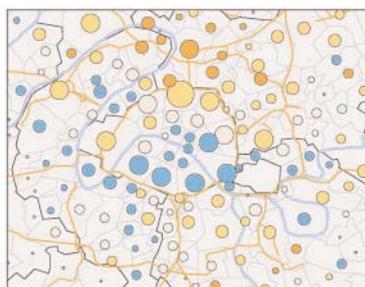
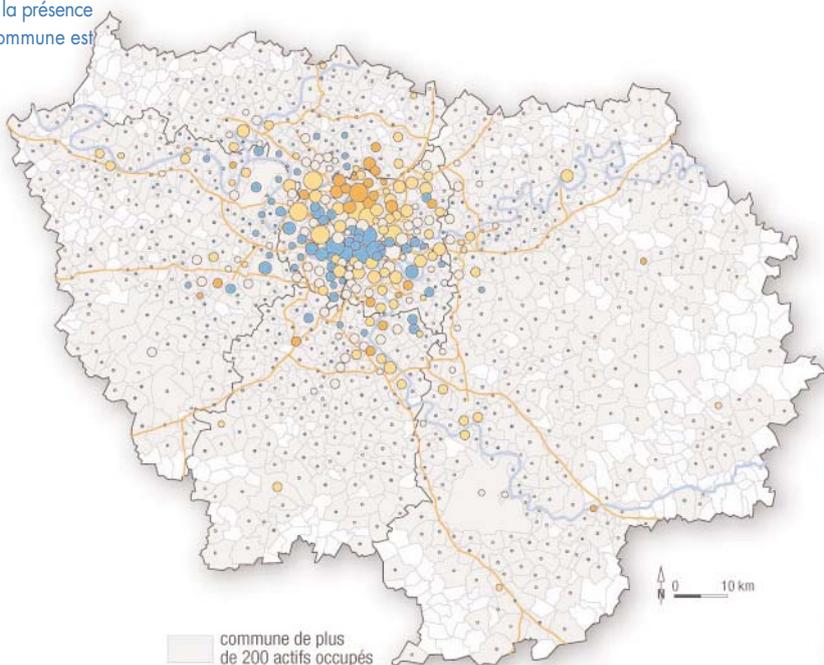


des emplois peu qualifiés au lieu de travail. On compte 720 communes de plus de 100 emplois cumulés en 1999. Ces communes concentrent 99 % de l'emploi peu qualifié.

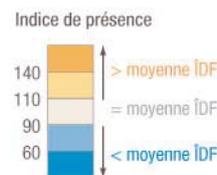
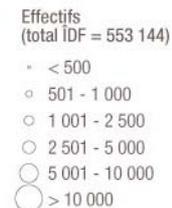
On observe dans le rapport (emplois par PCS, par commune d'activité, actifs au lieu de résidence).

L'emploi peu qualifié considéré au niveau communal est rapporté à la part de l'emploi au niveau régional. Un indice de présence par commune se situe dans la moyenne régionale. Plus la présence est élevée, plus la présence est élevée dans l'emploi de la commune est

Les employés peu qualifiés (actifs occupés au lieu de résidence)



Source : RGP de 1999
© IAURIF-2006

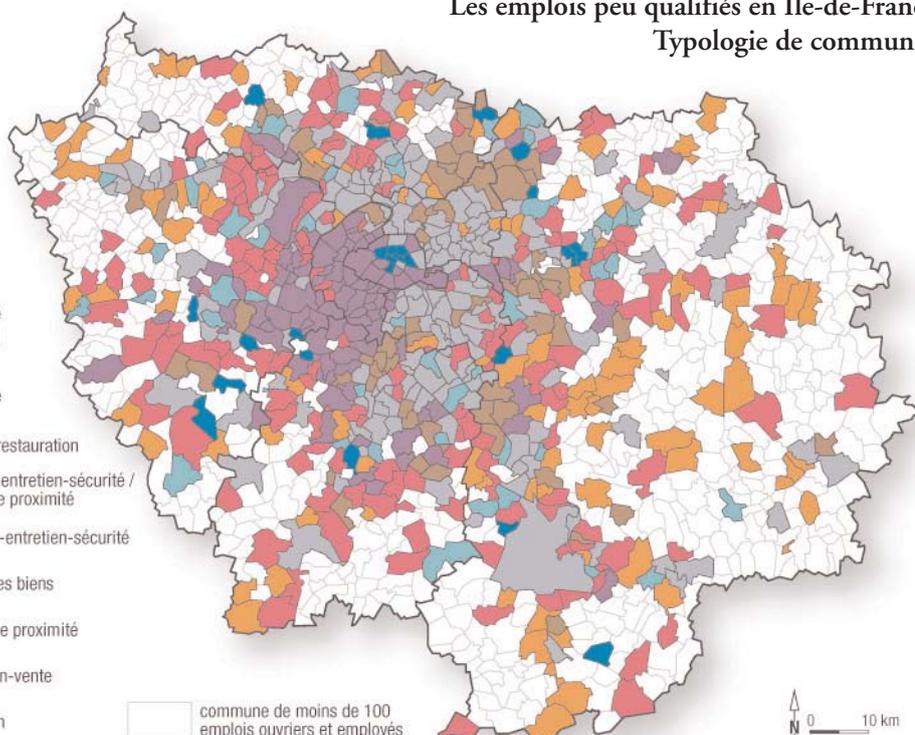
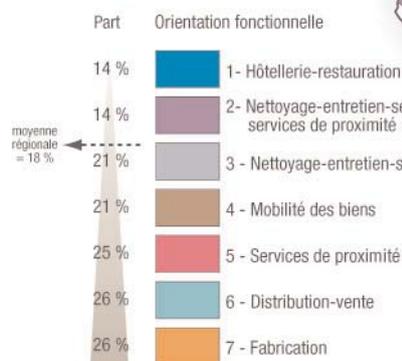


L'emploi peu qualifié en Île-de-France

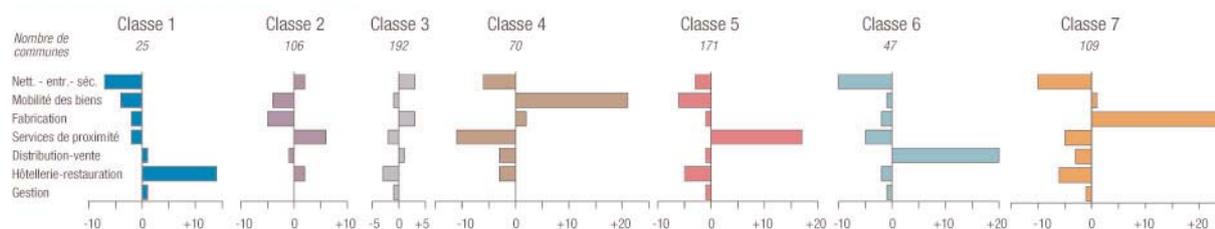
2. Localisation et spécificités locales

Les emplois peu qualifiés en Île-de-France
Typologie de communes

Communes regroupées selon la part de l'emploi peu qualifié dans l'emploi total et son orientation fonctionnelle



Écart des profils des classes au profil régional



Typologie de communes : deux outils statistiques (classification ascendante hiérarchique et analyse en composantes principales) ont permis de regrouper les communes franciliennes selon la part de l'emploi peu qualifié et l'orientation économique du système productif de chaque commune. Les résultats obtenus, typologie et carte, proposent une vue d'ensemble des logiques de localisation des emplois peu qualifiés et un regard synthétique sur l'organisation spatiale du système productif francilien.

Les employés : des lieux de résidence plus dispersés que leurs emplois

Le nombre d'actifs occupés peu qualifiés en Île-de-France est de 949 040 personnes : 395 890 ouvriers et 553 150 employés. Le principal département de résidence des actifs occupés ouvriers peu qualifiés est la Seine-Saint-Denis (18 % des effectifs régionaux, près de deux fois plus nombreux que la

moyenne régionale), suivi par Paris (15 %), où ils sont sous-représentés dans la population de la capitale (près de deux fois moins nombreux que la moyenne régionale). Il est difficile de parler de communes «ouvrières», même si la cartographie montre pour certaines communes une présence marquée des ouvriers dans l'emploi et dans la population active occupée. Car, en volume, une bonne part des emplois d'ouvriers se situe dans des pôles où ils sont peu nombreux à habiter.

Les employés ont un habitat plus dispersé que leurs emplois. Paris reste le principal pourvoyeur d'emploi (et détient le seul taux d'emploi supérieur à 1), même si sa part dans l'emploi des employés peu qualifiés de l'Île-de-France tend à reculer au profit des autres départements, la même tendance étant observée pour l'habitat. Le développement des emplois peu qualifiés, qui se fait à un rythme plus soutenu en grande couronne, et le report des catégories de ménages à faibles revenus

**L'emploi peu qualifié
en Île-de-France**

2. Localisation et spécificités locales

vers les zones d'habitat périphériques posent de façon accrue la question de l'adéquation entre emploi et logement en zone périphérique et de l'accessibilité aux emplois au regard de la difficulté des déplacements banlieue-banlieue en transports en commun.

**Des emplois liés
au profil économique
de la commune**

La typologie retenue aboutit à regrouper les communes franciliennes en sept classes, selon le poids des différentes catégories professionnelles et la spécialisation fonctionnelle des emplois peu qualifiés. Elle fait apparaître des ensembles de communes présentant un système économique similaire⁽²⁾.

Des profils économiques contrastés apparaissent avec une nette opposition entre des communes spécialisées sur des fonctions de production abstraite (études/recherche, gestion, commercialisation) et des systèmes productifs plus orientés vers la production concrète (fabrication, mobilités ou nettoyage/entretien/sécurité). Dans ce contexte, les fonctions économiques exercées par les emplois peu qualifiés varient en fonction de leur poids dans l'emploi communal et de la spécialisation économique du territoire :

- Les communes où l'emploi peu qualifié est sous-représenté (14 % en moyenne) ont un système économique spécialisé sur la production abstraite qui rassemble plus de 40 % des emplois (classe 1 et 2). Ces deux classes rassemblent à elles seules 55% des emplois régionaux, dont près d'un tiers est occupé par des cadres. Les emplois peu qualifiés occupent des fonctions d'accompagnement qui leur

sont propres : hôtellerie/restauration, services de proximité, nettoyage/entretien/sécurité.

- La part des peu qualifiés se situe dans la moyenne régionale pour les classes 3 et 4. De nombreuses communes présentent un profil économique diversifié (classe 3), légèrement plus orienté sur les fonctions de production concrète et de développement humain. L'hypothèse peut être faite que ces communes regroupant 40 % de la population régionale et 29 % des emplois, viennent en appui du système économique des communes présentes dans les classes 1 et 2. Plus d'un cinquième des emplois sont assurés par les peu qualifiés, plus présents sur les tâches de production concrète (fabrication et nettoyage/entretien/sécurité). Les communes composant la classe 4 sont orientées sur les activités de flux. Les emplois peu qualifiés suivent cette spécialisation : plus du tiers exercent une activité assurant la mobilité des biens contre 13 % au niveau régional.
- Dans les communes où l'emploi peu qualifié est sur-représenté (26 %), il oriente la spécialisation économique du territoire (classes 5, 6 et 7). Ceci est notamment le cas des communes accueillant une offre commerciale importante ou dont les établissements commerciaux sont le principal employeur (classe 6). Plus du quart des emplois sont assurés par les peu qualifiés, notamment les employés de la distribution/vente. C'est également le cas des communes accueillant un site industriel (classe 7) ou un équi-

pement de flux (classe 4) mobilisant des emplois d'ouvriers peu qualifiés et se situant en dehors des principaux pôles d'emplois. Enfin, dans certaines communes plus résidentielles qu'économiques ou surtout résidentielles, la majorité des emplois sont occupés par les employés peu qualifiés rendant des services aux ménages (classe 5).

L'approche géographique a montré que les employés peu qualifiés et les ouvriers peu qualifiés avaient des logiques de localisation différentes qui marquent la construction de la typologie proposée ici. Les employés ont une localisation souvent en lien avec le volume total d'emploi, alors que les ouvriers ont des localisations qui leur sont propres, avec des taux de présence dans l'emploi communal plus élevé.

Les ouvriers sont de fait plus visibles que les employés peu qualifiés, alors que les développements et perspectives d'emplois concernent cette dernière catégorie. De plus, l'identification de logiques de spatialisation des emplois peu qualifiés est délicate, du fait qu'il est difficile de situer le lieu de travail de nombre d'entre eux, l'une des spécificités de ces emplois étant de ne pas forcément s'exercer au lieu de l'entreprise ou d'avoir plusieurs lieux de travail (métiers de services de proximité, nettoyage/entretien/sécurité...).

(2) Si une commune peut s'éloigner du profil économique moyen de la classe à laquelle elle appartient, les éléments stables sont le poids des emplois peu qualifiés dans l'emploi et leur orientation fonctionnelle.

Pour en savoir plus :

Leroi Pascale, Thévenot Laure, *Les emplois peu qualifiés en Île-de-France*, Iaurif, février 2007.

Leroi Pascale, Thévenot Laure, «L'emploi peu qualifié en Île-de-France, 1. Place dans l'économie régionale, caractéristiques des actifs», *Note rapide*, n° 428, Iaurif, mai 2007.